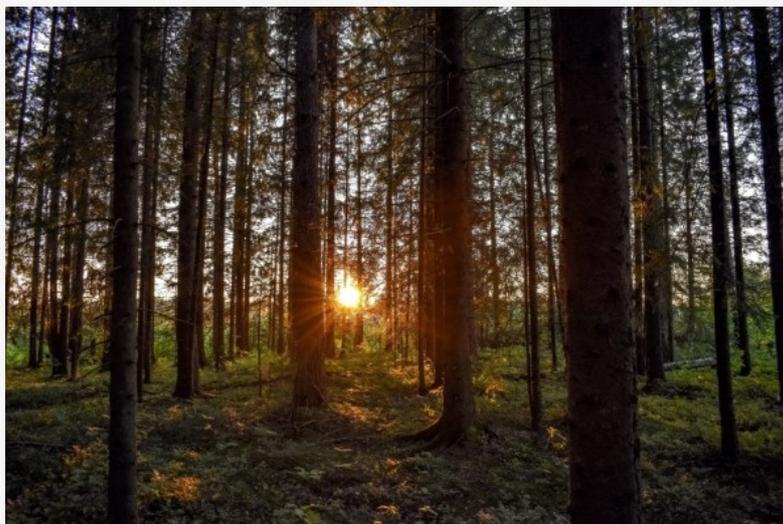




Les mérandiers et tonneliers ont leur mot à dire sur l'avenir des forêts



Filière bois

Mardi 29 septembre 2020 par Marion Bazireau

[Lire plus tard](#)

[Commenter](#)

[Imprimer](#)



Les mérandiers et tonneliers sont favorables à la replantation d'un million d'hectares de forêts sous 30 ans. - crédit photo : Pxhere

Il y a quelques jours, la députée du Nord Anne-Laure Cattelot a remis au Gouvernement un rapport de 200 pages sur l'avenir des forêts françaises. Elle y formule 19 recommandations visant à pérenniser la filière.

Vincent Lefort et Jean-Luc Sylvain, présidents du **Syndicat des Mérandiers** de France et de la **Fédération des Tonneliers** de France, avaient rencontré la députée pour lui présenter leurs enjeux en juin dernier. Ce 25 septembre, ils saluent la qualité de son rapport dans un communiqué . Mais ils s'inquiètent de certaines de ses propositions.

Déléguer les fonctions commerciales de l'ONF

Favorables à la création d'un Ministère dédié à la forêt et au bois, ils s'opposent à l'instauration d'une Agence nationale des forêts qui réunirait notamment l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre national de la propreté forestière, qui gère les forêts privées.

« Les intérêts en jeu sont trop divergents, du mode de sylviculture aux règles de commercialisation, et nous craignons qu'une structure trop lourde complexifie les procédures et prises de décision » explique Vincent Lefort. Ce dernier aurait préféré que Mme Cattelot propose de déléguer la fonction commerciale de l'ONF à une nouvelle instance, pour le recentrer sur son cœur de métier, la gestion sylvicole.

Les mérandiers et tonneliers ne rejoignent pas non plus la députée sur sa volonté limiter la taille des coupes rases à 2 hectares. Cette proposition leur semble contradictoire avec l'objectif annoncé dans le rapport de tripler les quantités de bois français dans la construction d'ici 2050. « En juin dernier, nous avons par ailleurs rappelé à la députée Cattelot que les coupes définitives de régénération ne constituent pas des coupes rases » indiquent les présidents.

"Seule activité excédentaire"

Jean-Luc Sylvain regrette en outre que le rapport de mentionne pas l'activité des mérandiers et tonneliers dans son état de l'économie de la filière bois, « alors que, fleuron de notre industrie exportant 65% de sa production, c'est la seule activité excédentaire de la filière. »

Les autres recommandations sont bien accueillies par les présidents. Ils approuvent notamment la volonté de la députée d'un retour à l'équilibre forêt/gibier, « le chêne qualité merrain étant très impacté par les dégâts du gibier », et les mesures visant à garantir la pérennité de leur matière première.

« Parents pauvres de la recherche », ils sont favorables au doublement des moyens de la R&D, « à condition qu'ils soient financés par l'Etat. »

"Reboiser un million d'hectares"

Comme la députée, ils prônent une meilleure politique de replantation, et trouvent l'idée de créer un fonds doté de 300 millions d'euros par an pour reboiser un million d'hectares sous 30 ans pertinente. Quant à une plus grande valorisation nationale des forêts, c'est aussi une bonne idée, « s'il faut l'entendre comme la ferme volonté de stopper l'export de grumes et redévelopper l'industrie du bois sur le territoire. »